

La séquence didactique

Quatre grandes étapes méthodologiques sont inspirées des travaux de Roegiers servant de référence à l'élaboration d'une séquence didactique.

La mise en situation : elle varie selon l'activité, objet d'apprentissage (observation, exploration)

- l'identification des représentations (voir les repères fournis par Vecchi pour les dégager)
- la motivation : une question en rapport avec la vie quotidienne, une histoire...une présentation agréable du matériel...
- un support d'appui : un texte, un schéma, une bande dessinée ;
- une recherche individuelle ou collective demandée auprès d'un membre de la famille ou un commerçant (ceci favoriserait les liens avec l'environnement) ;
- la vérification des pré requis des élèves en se reportant à la compétence ou à l'objectif de la séquence précédente ;

Le développement (structuration des apprentissages) : un apport de l'enseignant

C'est l'étape où se fait vraiment l'acquisition des savoirs et savoir faire

- délimitation et développement des contenus d'apprentissage, en référence
- Aux apports des savoirs savants correspondant à la notion, au thème au phénomène...
- A certaines pratiques sociales de référence connues par l'élève dans son environnement

- Choix des supports et leur exploitation didactique en fonction de l'objectif ciblé
- variations des supports et des ressources à exploiter, en fonction des besoins socioculturels et en fonction de l'acquisition d'autres savoirs disciplinaires
- mise en place d'une démarche favorisant les interactions et les conflits sociocognitifs

- propositions de contenus significatifs pour l'élève dans une situation problème (ex : produire une demande d'emploi à la suite d'une annonce dans un journal)
- Recours à une logique de progression (selon l'entrée retenue dans le programme)
- L'élaborateur de la séquence opte pour une démarche de l'enseignement/apprentissage, par exemple : **une méthode inductive**

- **un apport d'informations** : l'énoncé d'une définition ou d'une règle, d'une formule...
- **des activités de développement** ; approfondir l'objet d'apprentissage en fonction d'un niveau donné et par rapport à des apprentissages antérieurs ou postérieurs (ex : l'interrogation, ses outils, ses formes ; la vitesse : ses caractéristiques, types de vitesse...) ;
- **une illustration par un schéma** permettant de récapituler les contenus présentés ;
- **l'organisation de l'objet d'apprentissage** (c'est l'étape de la fixation): une synthèse, un schéma, un lien avec un apprentissage antérieur, ce qui constitue un bon outil d'intégration des apprentissages assimilés de façon séparée.

l'application : lien avec le développement

- des exercices d'application (un exercice scolaire ou un exercice en rapport avec la vie quotidienne) ;
- des exercices de consolidation : entraînement (des exercices de conjugaison, par exemple) ;
- un apprentissage complémentaire destiné à la remédiation éventuelle d'erreurs récurrentes ;
- des exercices de dépassement visant des compétences d'analyse ou de synthèse ;
- des activités favorisant la métacognition : interroger l'élève sur sa façon d'appliquer une règle, de rédiger un paragraphe ou de trouver une

- un apprentissage complémentaire destiné à la remédiation éventuelle d'erreurs récurrentes ;
- des exercices de dépassement visant des compétences d'analyse ou de synthèse ;
- des activités favorisant la métacognition : interroger l'élève sur sa façon d'appliquer une règle, de rédiger un paragraphe ou de trouver une solution

4. **l'intégration**

C'est une étape importante dans l'apprentissage puisqu'elle constitue une mise en relation de ce qui est appris avec d'autres savoirs. C'est une étape où une situation est proposée.

- **5. La mise en place d'activités d'évaluation formative**